



Cumul de contrats formation bp jeps

Par **caro72**, le **02/01/2010 à 14:30**

Bonjour,
je souhaiterais savoir si je peux cumuler un contrat CAE à temps partiel (20h) avec une collectivité territoriale (mairie) et de petits cdd avec une autre collectivité territoriale (sans dépasser un temps plein pour l'ensemble). Je suis en formation BP jeps en alternance (domaine de l'animation) merci d'avance